



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 8 novembre 2012

FINANCEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES : La Banque Postale élargit son offre de financement aux prêts moyen/long terme

En présence de Monsieur Pierre Moscovici, Ministre de l'économie et des finances, Philippe Wahl, Président du Directoire de La Banque Postale, a annoncé ce jour à Dijon le lancement de l'offre de crédits moyen/long terme de La Banque Postale à destination des collectivités locales. La Banque Postale élargit ainsi sa gamme de financement local, après le lancement du crédit de trésorerie le 20 juin dernier.

A compter du 8 novembre, La Banque Postale commercialise à destination des collectivités une offre de prêts moyen/long terme à taux fixe ou taux révisable, pour des durées pouvant atteindre 15 ans. Une enveloppe de l'ordre de un milliard d'euros est prévue pour couvrir les besoins des collectivités locales d'ici à fin 2012.

Comme pour l'offre de ligne de trésorerie, la commercialisation se fait via le portail de La Banque Postale, www.labanquepostale.fr/collectivites.html. Les collectivités locales peuvent prendre directement contact avec les Conseillers Secteur Public Local de la Banque en complétant une demande de financement en ligne. Ces experts sont également joignables par téléphone au 09 69 36 88 00¹, de 9h à 17h du lundi au vendredi ou par courrier².

De plus, en 2013, La Banque Postale déploiera sur le territoire ses conseillers spécialisés en financement local.

Fidèle à ses valeurs de proximité et de transparence, La Banque Postale renforce son lien avec les acteurs du secteur public local en créant un comité d'orientation des finances locales composé d'élus, d'anciens parlementaires et d'experts. Présidé par Jean-Pierre Balligand, ce comité sera chargé d'une mission de prospective, d'observation et de conseil (appréciation des risques, veille, proposition de nouveaux services...).

La Banque Postale s'appuiera également sur le Service des Etudes, issu de Dexia Crédit Local, chargé de suivre l'économie du secteur public local et de publier des analyses de référence (études sur les collectivités locales et le secteur public, études thématiques, analyses de conjoncture...).

Avec ces crédits moyen/long terme, La Banque Postale élargit sa gamme de financement aux collectivités locales qui était composée, depuis le 20 juin dernier, d'une ligne de trésorerie (d'une durée de 364 jours maximum) commercialisée à distance.

Afin de répondre au mieux aux besoins des petites communes, La Banque Postale abaisse le seuil d'octroi de l'ensemble de ses crédits à destination des collectivités locales de 200 000 à 100 000 euros.

¹ Appel non surtaxé.

² La Banque Postale – CP S104 – 115 rue de Sèvres, 75 275 Paris Cedex 06.

Acteur engagé avec La Poste dans le développement des territoires, La Banque Postale a pour ambition de proposer une gamme complète de financement pour les acteurs du secteur public local.

Un nouveau modèle de financement local.

Autorisée depuis le 25 mai 2012 à se lancer dans l'activité de financement du secteur public local, La Banque Postale souhaite proposer un nouveau modèle de financement local, fondé sur des produits simples et lisibles par les clients, adossés en liquidité et accordés dans le cadre d'une politique tarifaire transparente et d'une approche responsable en matière de conseil et de risque.

La Banque Postale utilisera la société de refinancement Dexia Municipal Agency lorsque le dispositif aura reçu l'accord de la Commission Européenne.

A terme, La Banque Postale étendra sa gamme de financement à l'ensemble des acteurs du service public local (SEM, entreprises publiques locales, établissements publics de santé) et proposera des offres de gestion de dette et de services.

L'ambition de La Banque Postale en se lançant, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, dans cette nouvelle activité est d'atteindre environ 20% de parts de marché sur le secteur public local d'ici à 2014. Elle vise ainsi à terme une production annuelle d'environ 5 milliards d'euros de crédits moyen/long terme pour les collectivités locales et les autres acteurs du secteur du public local.

Depuis le lancement des lignes de trésorerie, La Banque Postale a reçu plus de 4 milliards d'euros de demandes de financement de la part des collectivités. Initialement constituée de 2 milliards d'euros, l'enveloppe consacrée au crédit court terme avait été élargie à 4 milliards en juillet dernier. A ce jour, le montant des offres de crédits de La Banque Postale aux collectivités locales qui l'ont contactée est de 2,5 milliards d'euros.

Afin de présenter son offre, La Banque Postale poursuit ses rencontres avec le secteur public local en participant à de nombreux congrès et salons en région, et sera présente au salon des Maires. Début 2013, elle ira à la rencontre des élus dans toute la France.

* *
*

Pour conclure, Philippe Wahl a déclaré : « *La Banque Postale est au rendez-vous des territoires. Elle met en œuvre son engagement de lancer, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, son activité de financement des collectivités locales au cours de l'année 2012. Elle renforce, avec cette première offre de crédit moyen/long terme, sa participation au développement local en accompagnant les collectivités dans leurs différents projets d'investissement.* »

* *
*

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr) La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au coeur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5,231 milliards d'euros de PNB
- 11,5 millions de comptes courants postaux
- 10,38 millions de clients actifs
- 450 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 6 300 Dab/Gab en France
- 290 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,95 millions de cartes bancaires, soit 11,5 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2011)

* *
*

ANNEXES

Annexe 1 : LE COMITE D'ORIENTATION DES FINANCES LOCALES

Afin de devenir un acteur majeur du financement du secteur public local, et de mieux connaître ses besoins et attentes, La Banque Postale a souhaité s'appuyer sur un comité d'orientation composé d'élus et d'experts reconnus dans ce domaine.

Présidé par Jean-Pierre Balligand, ce comité d'orientation des services au secteur public local sera chargé de missions de prospectives, d'observation et d'alertes (appréciation des risques, veille, proposition de nouveaux services...) en lien étroit avec La Banque Postale. Il se réunira au minimum quatre fois par an.

Il est composé de :

- Jean-Pierre Balligand**, Maire de Vervins, ancien parlementaire
- Yasmine Boudjenah**, Première adjointe au Maire de Bagneux
- Dominique Demangel**, contrôleuse budgétaire et comptable ministérielle du ministère de la Culture et de la Communication, ancienne Directrice des Finances Publiques
- Marie-Christine Esclassan**, Professeur de Droit Public et de Finances Publiques à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne
- Bernard Hagelsteen**, ancien préfet, Conseiller du Président de Vinci Autoroutes,
- Anne-Marie Idrac**, ancienne secrétaire d'Etat, ancienne parlementaire, Senior advisor du PDG de Suez Environnement,
- Pierre Méhaignerie**, Maire de Vitry, ancien ministre, ancien parlementaire
- Anne d'Ornano**, première Vice-présidente du Conseil Général du Calvados
- Marie-Françoise Pérol-Dumont**, Présidente du Conseil Général de la Haute Vienne, ancienne parlementaire
- Bernard Poignant**, Maire de Quimper, ancien parlementaire
- Benoît Quignon**, Directeur Général des services de la Communauté Urbaine de Lyon
- Antoine Rufenacht**, Commissaire Général pour le Développement de la Vallée de la Seine, ancien secrétaire d'Etat, ancien parlementaire

Annexe 2 : Pour accéder à l'offre de La Banque Postale, différents canaux sont proposés ...



Contactez un Conseiller Secteur Public Local
du lundi au vendredi, de 9h à 17h (hors jours fériés)

 **N°Cristal 0969 36 88 00**

APPEL NON SURTAXE



Écrivez-nous à l'adresse suivante
La Banque Postale CP S104
115, rue de Sèvres - 75275 Paris CEDEX 06



Connectez-vous sur www.labanquepostale.fr/collectivites.html*
Vous pourrez y adresser directement une demande de financement
